

AVIS AU PUBLIC

Contact: Nadine SCHMIT 26 312 334

Il est porté à la connaissance du public que par l'arrêté portant le n° 1/2025/0260/177 ces. du 25 septembre 2025 du Ministre du Travail, à savoir

la société SHELL Luxembourg s.àr.l. a obtenu l'autorisation pour la cessation d'activités-dépôts de gasoil, stockages de substances classés, aire de lavage, atelier de réparation et d'entretien de véhicules (1/17/121) à Bertrange, 7 rue de l'Industrie.

Aux termes de l'article 19 de la loi modifiée du 10 juin 1999 un recours contre l'arrêté d'autorisation susmentionné est ouvert à tous les intéressés devant le tribunal administratif qui statuera comme juge de fond.

Ce recours doit être interjeté, sous peine de déchéance, dans le délai de quarante jours, qui commence à courir à dater du jour de l'affichage de la décision. L'appel doit être présenté, sous peine d'irrecevabilité par l'intermédiaire d'un avocat inscrit au tableau du tribunal d'arrondissement à Luxembourg ou au tableau du tribunal d'arrondissement à Diekirch.

Bertrange, le 1er octobre 2025

Commune de BERTRANGE

Youri DE SMET Bourgmestre Georges FRANCK Secrétaire

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Le soussigné, Bourgmestre de la commune de Bertrange, certifie que l'avis ci-dessus a été publié et affiché à partir de ce jour.

Bertrange, le 1er octobre 2025

Commune de BERTRANGE Youri DE SMET
Bourgmestre

Georges FRANCK Secrétaire